

Conditions



Limite d'âge

Il n'y a pas de limite d'âge.
Toutefois à partir de 65 ans, la durée de prise en charge de l'hospitalisation

ne peut excéder six mois pour la même affection.

Délai de carence

délai de stage de 6 mois :

- > pour la réinscription d'un adhérent parti préalablement sans motif particulier.
- > pour l'inscription d'un membre d'une communauté préalablement adhérente à l'Entraide Missionnaire Internationale, si sa non-inscription n'est pas justifiée.

aucun délai de stage :

- > pour l'adhésion collective d'un Institut, communauté ou Diocèse.
- > pour l'adhésion d'un nouveau membre.

Adhérents de la Section Générale affiliés à l'option 1

Possibilité d'adhésion au régime complémentaire de la **Mutuelle Saint-Martin**.

(fournir un bulletin d'adhésion et une attestation d'affiliation).

Adhésion des étrangers pour des études en France

Conditions à remplir pour l'adhésion :

- ✓ être en voie d'engagement dans la vie religieuse ou diocésaine.
- ✓ obligation de fournir un certificat de scolarité ou équivalent.
- ✓ obligation de produire la lettre de

mission de l'autorité diocésaine ou religieuse autorisant l'étudiant à séjourner en France pour études.

Durée d'inscription limitée à 5 ans + 2 ans exceptionnellement.

Autres services

Evacuation sanitaire en cas d'affection grave nécessitant une hospitalisation immédiate

(OPTION 1 UNIQUEMENT)

En cas d'évacuation sanitaire, EURO CROSS intervient.

L'E.M.I. prend à sa charge 100 %* de la facturation du rapatriement sanitaire puis demande au groupe le remboursement des 20 % de sa participation.
(Jusqu'à 5 places classe touriste.)*

EURO CROSS

Tél : 00 32 2 272 09 00

Fax : 00 32 2 270 03 05

M@il : assistance@eurocross.be